PIC - Projets d'Initiative Citoyenne : ensemble, construisons votre projet citoyen !

Vous êtes Monsois.es, vous aimeriez créer un événement solidaire, partager un moment intergénérationnel, organiser une rencontre interculturelle... au coeur du quartier du Nouveau Mons ? Votre projet tombe à PIC !

Grâce au dispositif **P**rojets d'**I**nitiative **C**itoyenne, vous pouvez bénéficier de conseils et d'un soutien financier pour la réalisation de votre projet citoyen.

Qu'est-ce que le PIC ?

Le Projet d'initiative citoyenne – PIC – dans la continuité du Fonds de participation des habitants – FPH – est un dispositif cofinancé par la Région, constitué de fonds destiné à soutenir des micro-projets, portés par des groupes d'habitants ou des associations locales, s'inscrivant dans l'une des dix thématiques suivantes :

- *Insertion par l'économique* ;
- *Innovation sociale* ;
- *Démocratie numérique et sensibilisation aux usages numériques* ;
- *Transition énergétique et écologique* ;
- *Valorisation des circuits courts* ;
- *Lutte contre l'isolement* ;
- *Lutte contre l'illettrisme* ;
- *Echanges de savoirs, entraide et soutien scolaires* ;
- *Valorisation et découverte du patrimoine et de l'histoire locale* ;
- *Créativité artistique*.

Cela peut prendre la forme d'une fête de quartier, d'une exposition, d'animations dans l'espace public, d'actions de solidarité et de soutien, d'un repas interculturel, etc.

- Ensemble, construisons votre projet citoyen !

- Ensemble, construisons votre projet citoyen !

- Ensemble, construisons votre projet citoyen !

Le comité de gestion

Les projets proposés sont étudiés par un collectif composé de techniciens et d’habitants. Regroupés au sein d’un comité de gestion, ils ont pour mission d’examiner leur faisabilité et d’émettre un avis. En cas d’avis favorable, le PIC peut apporter un soutien financier.

Les réunions du Comité

Les réunions ont lieu chaque 3ème mardi de chaque mois à partir de 18h30. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au numéro suivant : 03 20 61 26 11

Les étapes

1. J'ai une idée !

2. Je la partage avec une des associations-relais*, et retire une fiche projet auprès de la "Politique de la Ville" ou sur le site web de la Ville.

FICHE PROJET

NOM DE L'ACTION	
DATE ET LIEU DE L'ACTION	

cadre réservé à l'administration

DATE DE DÉPÔT DU DOSSIER	
DATE DU COMITÉ DE GESTION	

LE PORTEUR DE PROJET

NOM ET PRÉNOM	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
EMAIL	
ASSOCIATION-RELAIS	

Si vous rencontrez des difficultés pour renseigner votre projet, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

Azimuts		Imagine			Mons en Barœul
Mustapha 03 20 56 68 17	Karine 03 20 04 12 67	Gérard 03 20 33 24 03	Nadine 03 21 45 78 24	Nathalie 03 20 47 90 62	Jérémy 03 20 61 79 31

CONTRAT DE VILLE - MONS EN BARŒUL

Poids : 593.63 Ko
Téléchargement [1]

3. J'élabore le projet et je rédige la fiche avec l'aide de l'association relais.

4. Je dépose la fiche projet auprès du secrétariat Politique de la Ville**.

5. Dans le mois qui suit le dépôt de mon dossier, je le présente devant les membres du PIC.

6. Je suis informé.e de la décision dans les 48h suivant ma présentation.

C'est parti !

* Azimuts, Caramel, Centre Social Imagine.
** secrétariat Politique de la Ville au 4ème étage de l'Hôtel de Ville

Boîte à outil

Poids : 9.32 Mo
Téléchargement [2]

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 14/02/2023 - 11:04): https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/participer/pic-projet-dinitiative-citoyenne

Liens
[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/pic_fiche_projet_modifiable.pdf
[2] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/projet_initiatives_citoyennes.pdf